



scénographes
www.scenographes.fr
association loi 1901

Association Scénographes
La Maison des associations
Boîte 75
8, rue du Général Renault
75011 Paris
06 62 60 95 60
scenographes@gmail.com
www.scenographes.fr

Bulletin d'adhésion 2016

Membres bienfaiteurs

• Qu'est-ce que l'association *Scénographes* ?

L'association *Scénographes* (association loi 1901) regroupant des professionnels de la scénographie d'expositions temporaires et permanentes, de musées et d'autres lieux **a comme principaux objectifs de :**

- faire connaître et reconnaître la profession de scénographe ;
- réunir les acteurs impliqués dans la maîtrise d'oeuvre scénographique, et les représenter auprès des organismes culturels ;
- améliorer les procédures de consultation et de production des expositions.

L'association en quelques mots

Plus de 70 membres actifs et membres bienfaiteurs
60 millions d'euros de travaux par an générés par les adhérents
Rédaction de la Charte du scénographe
Publication du «Guide des bonnes pratiques / Projet d'exposition»
Veille sur les publications des avis à concurrence
Organisations d'ateliers thématiques, de formations et de réflexions
Participation annuelle au salon SIMESITEM
Rédactions de fiches méthodologiques
Conseils auprès des maîtres d'ouvrage
Organisations de cafés /débats et de tables rondes

Toute personne, physique ou morale, souhaitant soutenir les activités de l'Association, peut adhérer à l'association Scénographes

Donateur : à partir de 1000 €

Identité du postulant :

Entreprise / Association / Organisme :

Parrain : à partir de 2000 €

Représentée par Mme / Mr :

Courriel :

Tel :

Adresse :

.....

.....

Parrainée par Mme / Mr :

Mécène : à partir de 3000 €

Chèque à l'ordre de :

Association Scénographes

Ou virement :

IBAN : FR76 1027 8060 1100 0203 8060 126

BIC : CMCIFR2A

Banque : CCM PARIS 11 (Crédit Mutuel)

Pour nous rejoindre :

• Agir dans le cadre des marchés de fournitures ou de travaux de scénographie d'exposition et posséder des références dans le domaine de la réalisation d'exposition.

• Être parrainé par 1 membre de l'association

• Adhérer aux principes énoncés dans la Charte des scénographes d'expositions temporaires et permanentes. Lire le règlement intérieur de l'association et retourner le présent bulletin d'adhésion daté et signé.

• Choisir et régler la cotisation annuelle (valable pour l'année 2016) :

En adhérant à l'Association *Scénographes*, je m'engage à respecter le code de déontologie énoncé dans la Charte et les fiches complémentaires

à _____ Le _____

Signature